

# Modification des services éducatifs à l'École Clair-Soleil et l'École de l'Envol

Séance de consultation publique

3 avril 2024

École Clair-Soleil

# Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Rappel des règles de fonctionnement prévues à la Politique 3.13
3. Portrait de la situation de la capacité d'accueil dans les écoles primaires et secondaires au CSSDN
4. Présentation de la modification des services éducatifs dispensés par l'école Clair-Soleil et l'école de l'Envol
5. Période de questions
6. Levée de la séance

# Rappel des règles de fonctionnement

- Ce soir, il s'agit d'une rencontre pour vous transmettre de l'information concernant les modifications des services éducatifs pour l'année 2024-2025 de l'École Plein-Soleil. Nous pourrions répondre par la suite à vos questions.
- Nous n'avons reçu aucun mémoire et aucune demande afin d'être entendu dans le cadre de cette consultation publique.
- La *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école (3.13)* a été déposée sur le site Internet du centre de services scolaire sous l'onglet avis publics/consultations publiques. Dans cette politique, vous pouvez retrouver le processus de consultation (article 5) ainsi que les critères de prise de décision par le conseil des commissaires (article 4).

# Rappel des règles de fonctionnement

## Critères de prise de décision (art. 4) :

- Assurer le maintien de la qualité des services éducatifs;
- Prendre en considération la population actuelle de l'école visée et de son évolution de clientèle au cours des 5 prochaines années;
- Calculer l'ensemble des coûts liés à l'opération de l'école visée et estimer les coûts relatifs aux réfections majeures sur une période de 5 ans;
- Déterminer la capacité de relocalisation de la clientèle de l'école visée;
- Prendre en considération le temps et l'organisation du transport scolaire.

Portrait de la  
capacité  
d'accueil des  
élèves au  
CSSDN



# Comité de vigie

Mise en place d'un comité de vigie,  
composé de:

- Caroline Marcotte, Direction générale
- François-Michel Bonne-Leclerc, Services éducatifs
- Amina Sai, Ressources matérielles
- Nathalie Doucet et Patrick Chalifour, Services du transport



A hand holding a blue pen points to a document featuring a bar chart and a line graph. The bar chart consists of eight bars with three stacked segments in yellow, red, and cyan. The line graph below it has two lines, one green and one pink, showing an upward trend. The background is a blurred wooden surface.

## Outils d'analyse

- **Les données présentées tiennent compte :**

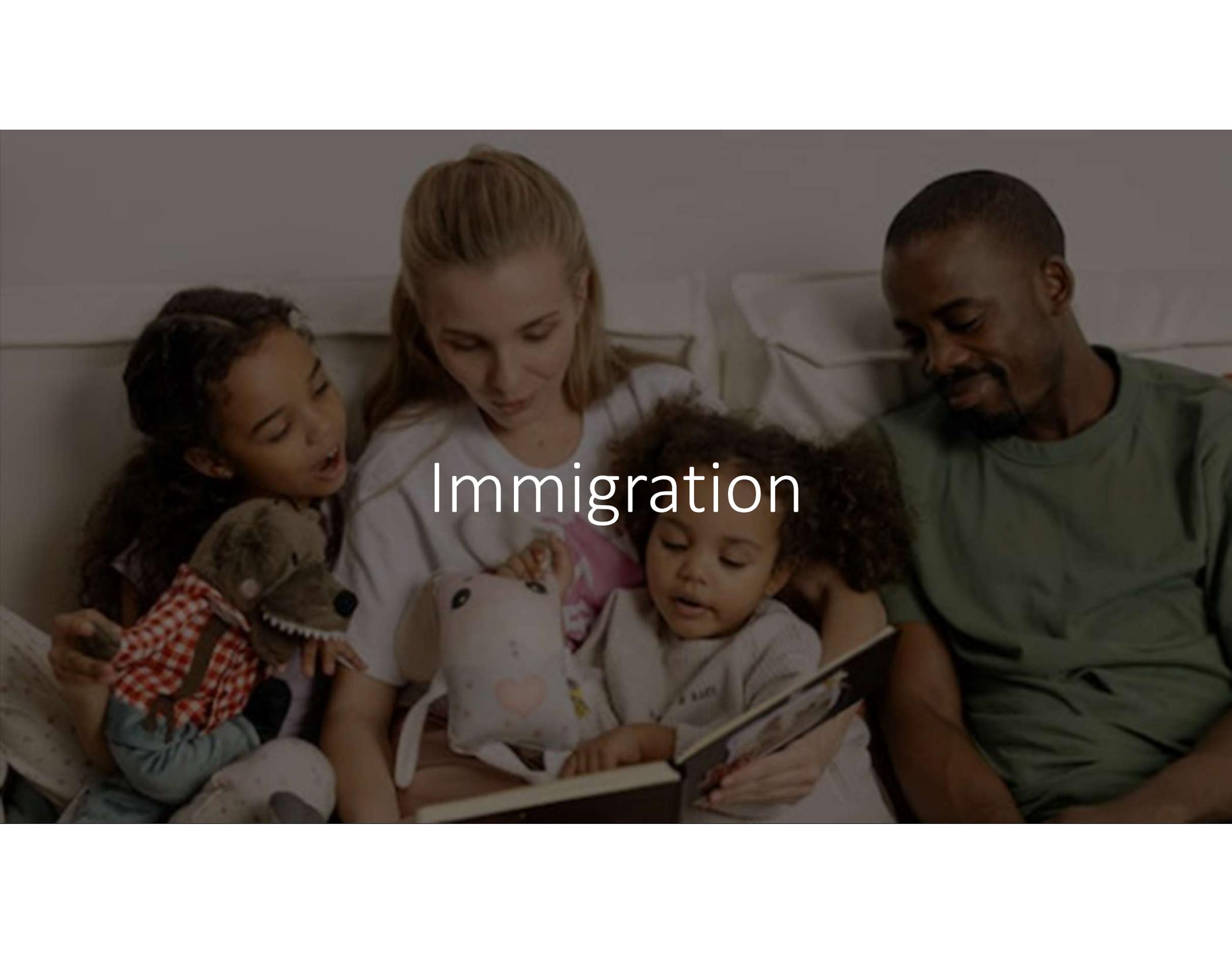
- de la clientèle inscrite en date du 19 mars 2024;
- des données prévisionnelles du MEQ.

- **Elles ne tiennent pas compte :**

- de deux facteurs importants

# Développements résidentiels



A photograph of a family of four sitting on a bed, reading books together. A woman with blonde hair in a ponytail is in the center, holding a book. To her left, a young girl with dark hair is holding a book and a stuffed dog. In the foreground, a young child with curly hair is holding a book. To the right, a man with a beard is holding a book. The scene is dimly lit, suggesting a bedtime routine.

# Immigration

# Définitions

Le territoire : la limitation géographique comprenant tous les établissements du CSSDN.

Un secteur : un regroupement d'écoles dans un périmètre délimité.

- Ex: Le secteur St-Romuald/St-David regroupe 3 écoles : Auberivière, Desjardins, Notre-Dame-d'Etchemin

Un réseau : un regroupement d'écoles primaires qui sont desservies dans la même école secondaire.

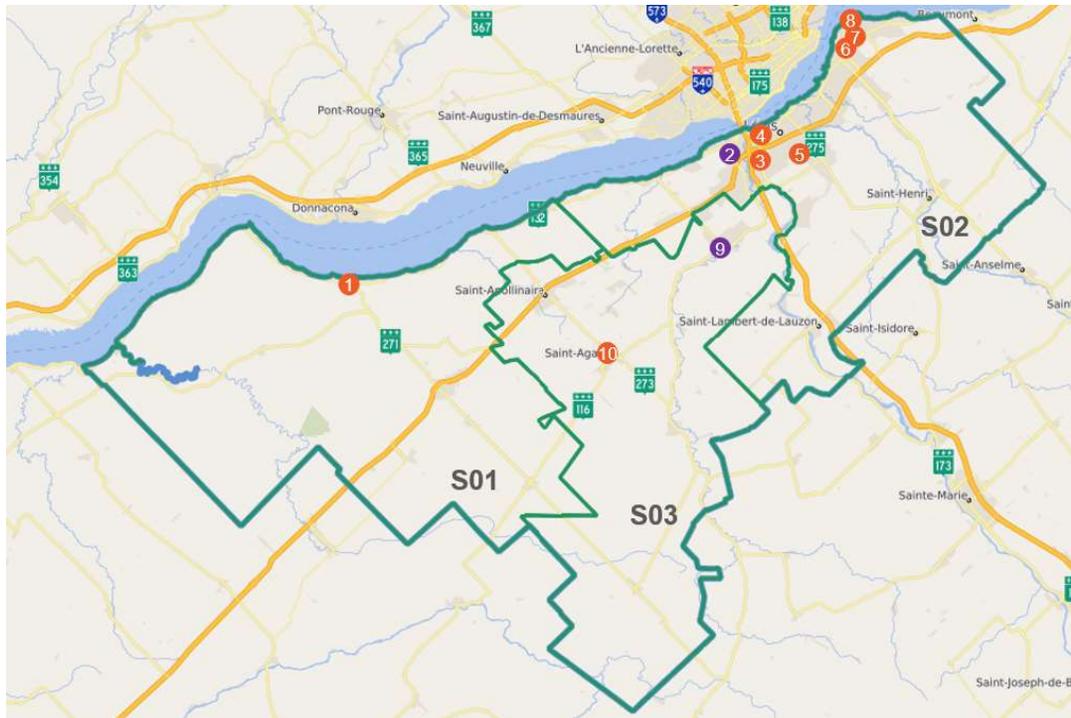
Un bassin d'appartenance : le territoire qui délimite chaque école.

# Portrait de la capacité d'accueil des élèves au secondaire



# Carte du territoire au secondaire

7 écoles secondaires  
3 écoles primaires-secondaires réparties dans 3 secteurs  
\*Îlot-des-Appalaches



## 824S01

824104 - Pamphile-Le May

## 824S02

824102 - Aubier, de l'  
824105 - Guillaume-Couture  
824109 - Etchemins, les  
824112 - Pointe-Lévy  
824113 - Champagnat  
824114 - Envol, de l'  
824115 - Horizon, de l'

## 824S03

824103 - Beurivage  
824119 - Clé-du-Boisé, de la

Clientèle scolaire au  
secondaire

Historique de la  
croissance de la  
clientèle

ÉCOLES	Total école
214 - PALS (secondaire)	1183
217 - Champagnat	576
219 - Guillaume-Couture	408
220 - Les Etchemins	1578
228 - CFER	90
230 - De l'Horizon	693
240 - De l'Envol	448
250 - De l'Aubier	761
260 - Beaurivage	971
270 - Pamphile-Le May	690
280 - De la Clé-du-Boisé (secondaire)	184
2023-2024	8768
2022-2023	8381
<b>Différence</b>	<b>387</b>
2021-2022	7919
2020-2021	7551
2019-2020	7148
2018-2019	6821
2017-2018	6697
2016-2017	6530



FIRME TRINORD



**VISION  
IMMOBILIÈRE ET**



**ÉLABORATION DE  
SCÉNARIOS**



**IMMOBILIERS  
D'OPTIMISATION**



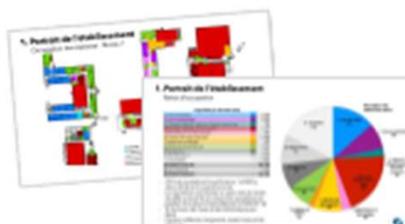
**DES ESPACES**

**Doter les écoles d'une vision  
relative à l'occupation de  
l'espace :**

1. Définir la capacité fonctionnelle d'accueil des écoles vs la capacité d'accueil ciblée par le MEQ.
2. Explorer des stratégies d'aménagement à court, moyen et long terme (ajout d'espace MEQ).

# 1. Synthèse de la démarche

Démarche auprès des écoles secondaires du CSSDN



**1. Données quantitatives**  
(superficies, nombre d'élèves et de membres du personnel, horaire-maitre, etc.)



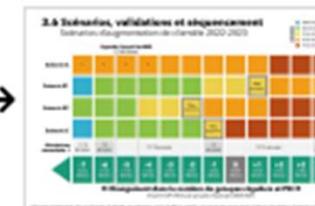
**1. Données qualitatives**  
(observations sur place, discussions avec les partis impliqués, etc.)

- ▶ 2. Bonnes pratiques du MEQ 2020 (nouvelles constructions d'écoles secondaires)
- ▶ 2. Contexte spécifique de l'école (Exercice Forces- Faiblesses- Opportunités- Menaces)

**2. Analyse de données** relative aux objectifs qualitatifs et aux superficies définies par le MEQ (2019) ainsi qu'aux spécificités de l'offre de chaque école



**3. Scénarios** de travaux à réaliser et de croissance relative à ces travaux



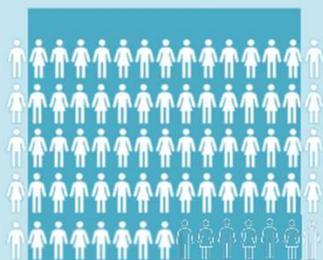
**4. Définition d'une capacité d'accueil fonctionnelle** de l'école

En parallèle : Prise en compte des travaux prévus à court terme



### 3. Capacité d'accueil fonctionnelle

#### École secondaire les Etchemins (ESLE)



**1 430 élèves<sup>1</sup>**  
26 529 m<sup>2</sup> bruts<sup>2</sup>

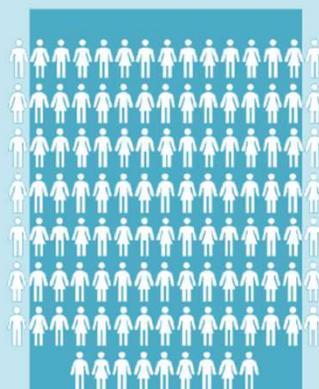
Capacité d'accueil MEQ (85 %) :

**1 726 élèves**

Limite anticipée école :  
**1 700 à 1 800 élèves**

Capacité fonctionnelle:  
**1 662 élèves**

#### École Pointe-Lévy



**2 357 élèves<sup>1</sup>**  
26 404 m<sup>2</sup> bruts<sup>2</sup>

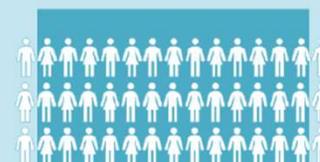
Capacité d'accueil MEQ (85 %) :

**1 775 élèves**

Limite anticipée école :  
**Dépassée**

Capacité fonctionnelle cible :  
**Entre 2 219 et 2 332 élèves (selon répartition groupes PALS vs. réguliers)**

#### École Beaurivage



**967 élèves<sup>1</sup>**  
14 979 m<sup>2</sup> bruts<sup>2</sup>

Capacité d'accueil MEQ (85 %) :

**1 015 élèves**

Limite anticipée école :  
**Atteinte**

Capacité fonctionnelle cible :  
**1 009 élèves**

Demande d'ajout  
d'espace au  
secondaire



En considérant :

- les prévisions sur 5 à 10 ans
- les développements résidentiels éventuels par secteur

**Les secteurs envisagés avec les plus fortes augmentations d'effectifs sont :**

- Pointe-Lévy/ESLE
- Clé-du-Boisé/Beaurivage

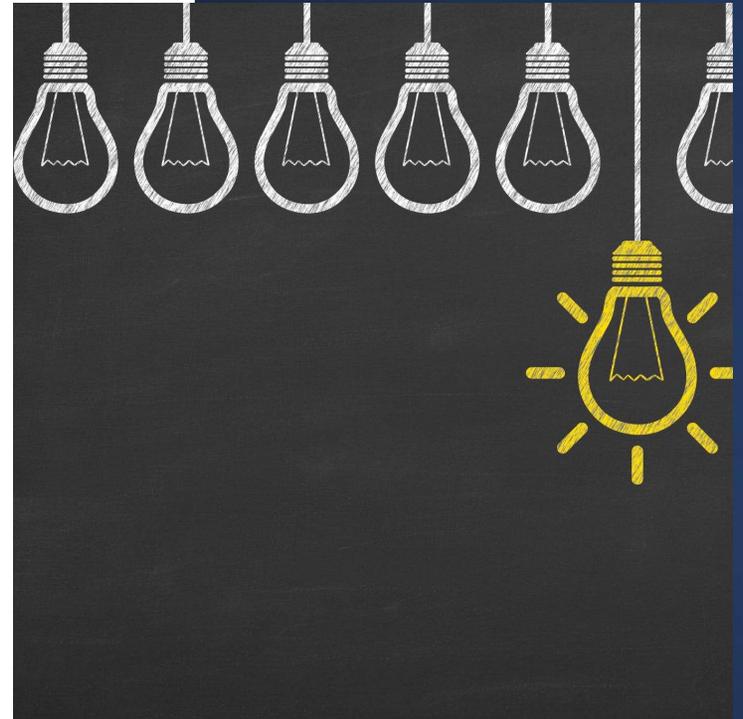


# Secondaire

## Demande au MEQ

### 2024-2025

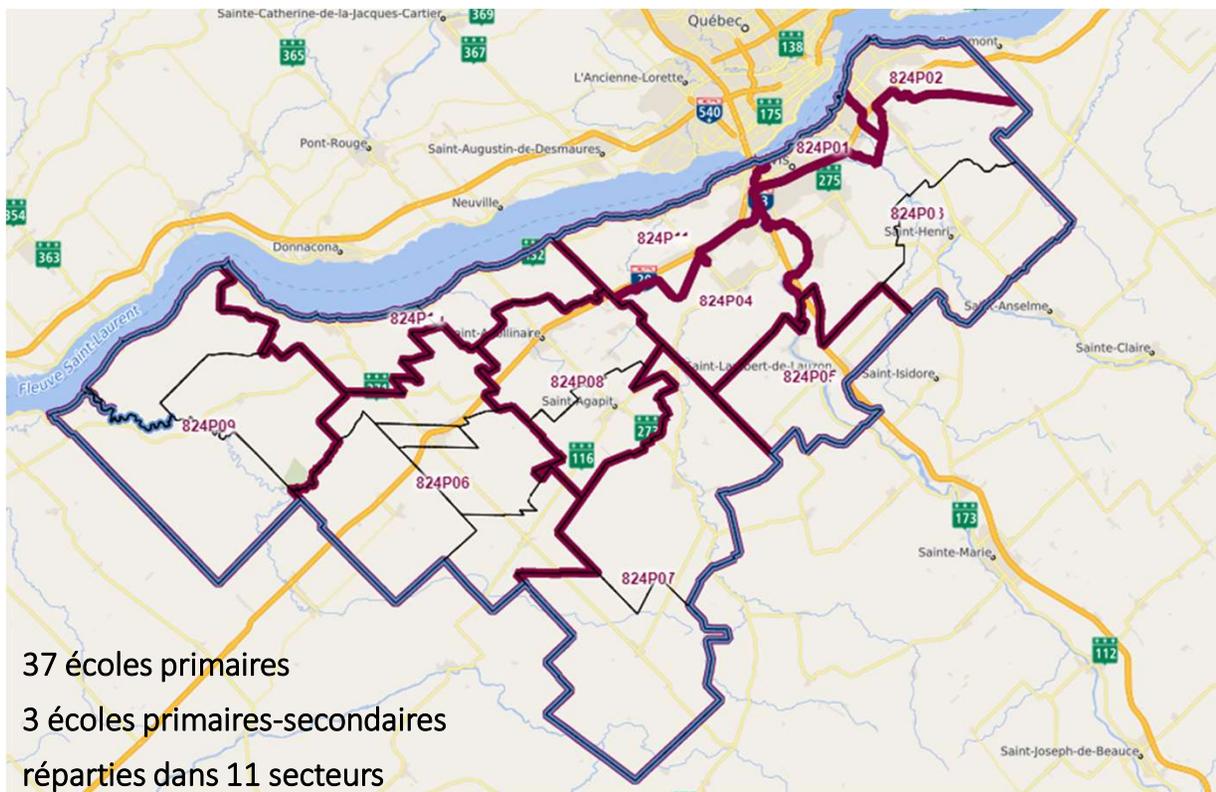
- Nouvelle école dans les secteurs suivants :
  - Lévis (ESLE - Pointe-Lévy)
  - Saint-Apollinaire
- Ajout de modulaires dans les écoles suivantes :
  - Beaurivage : 6
  - ESLE : 6
- Demande d'ajout d'un gymnase :
  - Beaurivage





# Portrait de la capacité d'accueil des élèves du primaire

# Carte du territoire au primaire



37 écoles primaires  
 3 écoles primaires-secondaires  
 réparties dans 11 secteurs

\*Îlot-des-Appalaches

<b>P01</b>	<b>5</b>
18 - Grand-Fléuve (méandre et Maria-D) et N-D-d'Etchemin	3
23 - Auberivière et Desjardins	2
<b>P02</b>	<b>7</b>
20 - St-Joseph	1
24 - Sainte-Marie	1
26 - Charles-Rodrigue et Pixels	2
27 - Ruisseau	1
28 - St-Dominique	1
29 - Notre-Dame	1
<b>P03</b>	<b>13</b>
09 - Belleau et Gagnon	2
11 - Boisé et Moussaillons	2
12 - Sainte-Hélène	1
17 - Petits-Cheminots (N-D et Passerelle) et St-Louis-de-F	3
31 - Alizé et Mousserons	2
32 - Rose-des-Vents	1
33 - Nacelle	1
34 - Taniata	1
<b>P04</b>	<b>6</b>
14 - Chanterelle, Plein-Soleil et clé-du-Boisé	3
19 - Dominique-Savio, Ruhe et Tournesol	3
<b>P05</b>	<b>1</b>
08 - Bac	1
<b>P06</b>	<b>4</b>
04 - Source	1
05 - Caravelle (Dosquet, Joly, St-F)	3
<b>P07</b>	<b>2</b>
10 - Etienne-Chartier	1
88 - Amitié	1
<b>P08</b>	<b>4</b>
06 - Épervière (Boréal et des Prés)	2
07 - Sentiers et quatre-Vents	2
<b>P09</b>	<b>3</b>
01 - Berge, Chêne, Falaise	3
<b>P10</b>	<b>2</b>
03 - La Mennais	1
50 - Clé-d'Or	1
<b>P11</b>	<b>7</b>
70 - Grand-voilier (Hirondelles et St-Laurent)	2
74 - Odyssée	1
75 - Clair-Soleil et Envol	2
76 - Étoile	1
77 - La Martinière	1
<b>Total général</b>	<b>54</b>

Clientèle scolaire au  
Primaire

Historique de la  
croissance de la  
clientèle

ÉCOLES		Total école
	2023-2024	15974
	2022-2023	15718
	<b>Différence</b>	<b>256</b>
	2021-2022	15582
	2020-2021	15294
	2019-2020	15122
	2018-2019	14916
	2017-2018	14612
	2016-2017	14419
	2015-2016	13983
	2014-2015	13493

# La clientèle au primaire 2024-2025

Secteurs primaires ▾	23-24	24-25
P1	1488	1438
P10	308	320
P11	2271	2278
P2	2747	2700
P3	3841	3833
P4	1707	1657
P5	621	607
P6	598	603
P7	344	347
P8	1262	1333
P9	205	197
<b>Total général</b>	<b>15392</b>	<b>15313</b>

## Constats en date du 19 mars 2024

- 13 écoles primaires sont au maximum de capacité. Il n'y a plus de locaux disponibles.
- 9 écoles primaires ont encore un local de libre qui sera comblé selon l'arrivée des élèves.
- 5 écoles primaires ont encore deux locaux de libre.
- Diminution des maternelles 4 ans – souci d'offrir un service réparti sur tout le territoire.
- Consultations publiques de modification de cycle dans trois écoles primaires.



Demande d'ajout  
d'espace au  
primaire



En considérant :

- les prévisions sur 5 à 10 ans
- les développements résidentiels éventuels par secteur

**Les secteurs envisagés avec les plus fortes augmentations d'effectifs sont :**

- Lévis/Lauzon
- Pintendre/Saint-Henri/Saint-Jean-Chrysostome
- Saint-Rédempteur/Saint-Etienne
- Saint-Apollinaire/Saint-Agapit/Saint-Gilles
- Saint-Nicolas



# Primaire Demande au MEQ 2024-2025

- Nouvelle école dans les secteurs suivants :
  - Saint-Apollinaire
  - Pintendre
  - Saint-Nicolas
- Ajout de modulaires dans les écoles suivantes :
  - Clair-Soleil : 2
  - Sentiers : 6



# Projet de modification des services éducatifs dispensés par l'École Clair-Soleil et l'École de l'Envol



Secteur  
Saint-Nicolas

<b>Écoles</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Grand-Voilier	495	473
Odyssée	422	415
Clair-Soleil	344	351
Étoile	458	473
Martinière	311	312
Envol-primaire	241	254
<b>Total général</b>	<b>2271</b>	<b>2278</b>

Ecole Clair-Soleil - Envol primaire																									
Clair-Soleil - Envol primaire	2024-2025	trf	total	n groupes complets	élèves restants	n groupes	2025-2026	trf	total	n groupes complets	élèves restants	n groupes	2026-2027	trf	total	n groupes complets	élèves restants	n groupes	2027-2028	trf	total	n groupes complets	élèves restants	n groupes	
Préscolaire 4 ans (14/17)			0	0	0				0	0	0				0	0	0			0	0	0			
Préscolaire 5 ans (17/19)	79		79	4	3	5	64		64	3	7	4	69		69	3	12	4	74		74	3	17	4	
Prim 1 (20/22)	60		60	2	16	3	84		84	3	18	4	68		68	3	2	3,5	73		73	3	7	4	
Prim 2 (22/24)	67		67	2	19	3	60		60	2	12	3	84		84	3	12	3,5	68		68	2	20	3	
Prim 3 (24/26)	72		72	2	20	3	66		66	2	14	3	59		59	2	7	2,5	83		83	3	5	3,5	
Prim 4 (24/26)	73		73	2	21	3	73		73	2	21	3	67		67	2	15	2,5	60		60	2	8	2,5	
			0	0	0				0	0	0				0	0	0				0	0	0		
<b>Sous-total</b>	<b>351</b>	<b>15</b>	<b>351</b>			<b>17</b>	<b>347</b>	<b>0</b>	<b>347</b>			<b>17</b>	<b>347</b>	<b>0</b>	<b>347</b>			<b>16</b>	<b>358</b>	<b>0</b>	<b>358</b>			<b>17</b>	
Locaux disponibles CSoleil						<b>20</b>						<b>20</b>												<b>20</b>	
Locaux																									
Manque/surplus						3						3						4						3	
<b>Envol</b>																									
Prim 5 (24/26)	66		66	2	14	3	74		74	2	22	3	74		74	2	22	3	68		68	2	16	3	
Prim 6 (24/26)	188		188	7	6	8	67	83	150	5	20	6	75	75	150	5	20	6	75	87	162	6	6	7	
<b>Sous-total</b>	<b>254</b>		<b>254</b>			<b>11</b>	<b>141</b>		<b>224</b>			<b>9</b>	<b>149</b>		<b>224</b>			<b>9</b>	<b>143</b>		<b>230</b>			<b>10</b>	
<b>Prévisions MEQ</b>	<b>669</b>						<b>630</b>						<b>604</b>						<b>616</b>						
Locaux disponibles Envol						<b>10</b>						<b>10</b>												<b>10</b>	
Locaux																									
Manque/surplus						<b>-1</b>						<b>1</b>						<b>1</b>						<b>0</b>	

Complet

## Capacité d'accueil des écoles du secteur Saint-Nicolas

	 Locaux réservés	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Secteurs
Grand-Voilier		0	3	3	3	4	P11
Odyssée		2	1	3	4	6	P11
Clair-Soleil		2	3	3	4	3	P11
Envol primaire		0	-1	1	1	0	P11
Martinière		1	0	1	1	1	P11
Étoile		0	0	-1	-3	-5	P11

**Constat pour l'année scolaire 2024-2025**

**Déficit de deux locaux à la l'école de l'Évol (un au primaire et un au secondaire)**

# Éléments à considérer dans les pistes de solution

**AJOUT DES  
MATERNELLES 4  
ANS**

**BASSIN DES  
ÉCOLES DU  
SECTEUR**

**CROISSANCE DE  
LA CLIENTÈLE**

**CAPACITÉ  
D'ACCUEIL DES  
ÉCOLES DU  
SECTEUR**

**DÉCROISSANCE DE  
LA CLIENTÈLE**

**CONSTRUCTION À  
VENIR ET AJOUT  
DE MODULAIRES**

**TRANSPORT  
SCOLAIRE**

## Piste de solutions envisagées

Ajout de modulaires à l'école de l'Envol

Maintien des élèves de 5e année à l'École Clair-Soleil

Déplacement des élèves de 5<sup>e</sup> année à l'École du Grand Volier



# Solutions non retenues

L'ajout de modulaires à l'école de l'Envol n'était pas possible, car il y a une servitude à l'endroit choisi pour installer des modulaires sur le terrain. Présentement, les Services des ressources matérielles du CSSDN analysent une autre partie du terrain pour l'installation de modulaires.

Le déplacement des élèves de 5e année à l'école du Grand Voilier, serait une transition supplémentaire pour les élèves avant d'aller à l'école de l'Envol en 6<sup>e</sup> année. De plus, les services des transports ne sont pas en mesure de transporter les élèves vers ce bassin.

# Solution retenue

Le maintien des élèves de 5e année à Clair-Soleil, car la capacité d'espace de l'école est en mesure d'offrir la 5<sup>e</sup> année aux élèves de son bassin.

La solution répond aux critères de prise de décision des règles de fonctionnement prévues à la Politique 3.13

Période de  
questions

